

ou trois minutes, terrassent le buveur, l'incitent à continuer et le plongent dans une demi-ivresse qui, hélas, trop souvent sollicite l'ivresse complète. Je ne crois pas utile de m'étendre davantage sur la nécessité de ces réformes, qu'il appartient surtout aux consommateurs intelligents de provoquer. C'est une véritable révolution des mœurs que je préche. Révolution lente, difficile, mais non impossible à accomplir. Il s'agit, pour les éducateurs de la jeunesse, d'inspirer à celle-ci l'horreur de l'ivresse; de lui montrer dès l'enfance, les dangers terribles de l'alcoolisme, et, sans lui imposer une abstinence à peu près impossible à observer, de l'éloigner autant que possible de l'usage des boissons spiritueuses et de l'engager à se borner aux boissons dites hygiéniques: le vin, le cidre, la bière et quelques autres liquides en usage dans les familles. De toutes ces boissons le vin est la meilleure.

Le vin, considéré au point de vue chimique, est composé d'alcool de matières sucrées, d'acide malique, d'acide tartrique, de tartrate acidulé de potasse, d'acide acétique, d'une matière colorante, dans les vins rouges seulement qui a quelque analogie avec le tannin, et quelquefois d'une matière aromatique. Tous ces matériaux se trouvent tout formés dans le raisin. Les raisins, donnent en général, un vin d'autant plus alcoolique qu'ils sont plus sucrés. Mais il existe une quantité de procédés industriels pour les purger de l'excès d'alcool et pour leur donner différentes saveurs, sans altérer leur qualité. Les propriétés médicales des vins sont variées. Ils sont généralement toniques et stimulants et ils le sont d'autant plus qu'ils sont plus alcooliques. C'est à cette propriété qu'ils doivent d'être employés, en petite quantité, dans les convalescences, et aussi pendant la durée même des certaines maladies qui ont pour cause l'épuisement du sang ou la débilité des organes. Les vins qui contiennent beaucoup de tartre et de matières colorantes, comme les vins de Bordeaux sont toniques astringents. Ceux qui sont blancs et acidulés sont diurétiques. Le vin d'ailleurs, ne s'emploie pas seulement en médecine; il est journellement consommé, soit comme boisson de luxe, soit même comme boisson ordinaire, par un grand nombre de peuples et d'individus, et surtout par les Français. Considéré à ce point de vue, le vin acquiert une importance hygiénique, économique et philosophique immense. Quand on en use avec mesure, il donne par l'excitation modérée qu'il produit, plus d'activité à la nourriture et améliore en quelque sorte, les conditions de l'état physique de l'homme. En augmentant ses forces, il lui rend plus facile l'accomplissement des travaux que son sort lui impose; en le ranimant, il abrège les maladies; en le conservant, il assure à la vieillesse une dernière verdure et diminue ainsi la tristesse de notre décadence. Le vin, ont dit tous les poètes qui l'ont chanté, les anciens aussi bien que les modernes, le vin se mêle aux mœurs de ceux qui le boivent, c'est-à-dire que la gaieté, la vivacité, la franchise dont il semble contenir en lui le principe, mais dont il n'est strictement que l'aiguillon, s'introduisent, grâce à lui, dans les mœurs, et en deviennent les traits essentiels. Aussi est-il naturel que le caractère des peuples qui jouissent des bienfaits du vin, éprouvent à la longue des modifications heureuses, et prennent à certains égards, de la supériorité sur ceux auxquels le même bien n'est pas accordé. Eh bien! ne s'efforcera-t-on pas aussi bien dans les sphères gouvernementales que dans les milieux isolés où l'on s'occupe du sort matériel ou moral de la masse, de travailler à populariser l'usage du vin? Je ne parle pas ici des vins de France, qui sont trop coûteux pour pouvoir pénétrer dans les classes laborieuses, mais du vin canadien que l'on arrive à produire à bas prix et dont la consommation, depuis quelques années, va sans cesse en s'accroissant. Il y a maintenant à Montréal, notamment, des viticulteurs expérimentés qui livrent d'excellents vins à des prix modérés. Ces vins sont très agréables à boire et ils ont toutes les qualités tonifiantes des vins français. Si le peuple les adoptait comme boisson nationale, les ravages de l'alcoolisme perdraient considérablement de leur gravité, et une industrie nouvelle, fructueuse et sans aléas, verserait ses bienfaits économiques et moralisateurs sur notre population.

L'adoption de ces mesures ne serait nullement nuisible aux hôteliers. Cette certitude doit nous engager à poursuivre ces réformes, car la ruine ou seulement la paralysie du commerce des boissons jetterait un grand trouble économique dans notre organisation. EN RESUME, le meilleur remède à opposer à l'envahissement de l'alcoolisme, consiste non-seulement à prohiber l'alcool, mais à en surveiller étroitement la fabrication et à en régler le débit. En outre de ces mesures protectrices, il faut de toute nécessité travailler à obtenir les réformes dont je viens d'indiquer les grandes lignes. Pour arriver à ce but, il est indispensable que tous les hommes de bonne volonté